

Lyon, le 10 février 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement de l'enquête publique sur le projet de réaménagement de la place de Milan à Lyon Part-Dieu

Du lundi 10 février au mercredi 12 mars 2025, la Métropole de Lyon organise une enquête publique sur le devenir de l'îlot place de Milan, au nord de la gare de la Part-Dieu. Cet îlot, qui présente des dysfonctionnements majeurs depuis plusieurs années, va être transformé pour améliorer la qualité de vie et répondre aux besoins du quartier. Au programme : la création de logements diversifiés, de bureaux, de commerces, d'une crèche municipale et d'une vélostation, ainsi que la végétalisation et la désimperméabilisation de 2400 m².



L'îlot de la place de Milan, situé à un emplacement stratégique à côté de la gare et face au centre commercial de la Part-Dieu, est au cœur de la ZAC Part-Dieu ouest, dont l'aménagement a été confié par la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon à la SPL Lyon Part-Dieu.

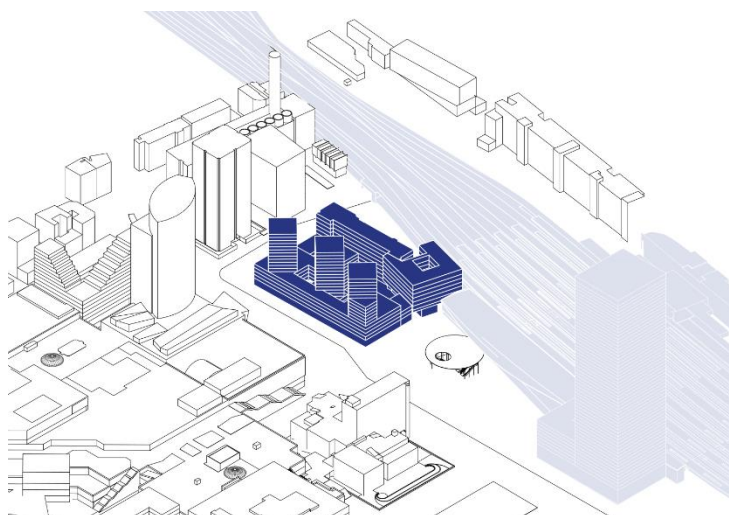
Aujourd'hui dans une situation dégradée, l'îlot est constitué de 6 bâtiments dont 2 immeubles de logement social, un immeuble de bureau et 3 immeubles de logements en copropriété. Il connaît des mésusages, des problématiques de sécurité avec globalement des dysfonctionnements majeurs, ainsi qu'un vieillissement de son bâti. La cour intérieure, majoritairement artificialisée, constitue un îlot de chaleur urbain dans ce quartier fortement minéralisé et plus sujet aux effets des canicules.

L'architecture des années 1980, donnant lieu à une forte imbrication des bâtiments avec des espaces communs aux différentes résidences et des accès publics, est peu propice à la mutation de cet ensemble, à l'exception du bâtiment de bureaux, d'autant que la complexité et les coûts des travaux pour les nombreux copropriétaires sont élevés.

Une réorientation de l'îlot place de Milan vers un projet plus équilibré

La réorientation du projet urbain de la Part-Dieu en 2021 par la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon vise notamment à renforcer l'équilibre bureau-logement pour en faire un quartier plus vivant au quotidien et à donner la priorité à la réhabilitation dans ce quartier d'affaire très minéral.

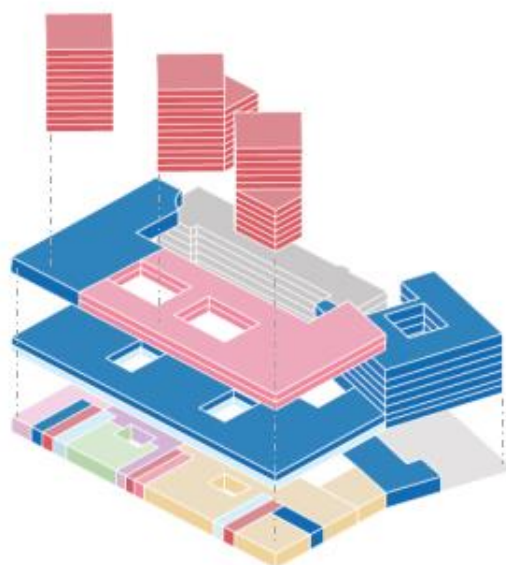
La part des espaces publics a également été augmentée, avec un renforcement de la végétalisation et de la désimperméabilisation des sols, ainsi qu'une priorité donnée aux transports en commun, aux piétons et aux vélos. Le développement des équipements publics a été renforcé en particulier dans le projet de la place de Milan.



Le projet de réaménagement de l'îlot place de Milan intègre la **réhabilitation du bâtiment de bureaux**, actuellement occupé par SYTRAL Mobilités, et la démolition des bâtiments de logements, pour **réaliser un nouvel ensemble immobilier neuf et mixte**.

Le programme comprend :

- la réalisation de **330 logements** (+33% par rapport aux 226 logements existants) et un jardin en **cœur d'îlot de 2400 m²**
- la **création de commerces** et le **doublage des surfaces de bureaux** par rapport à l'existant avec **15 000 m²**, dont **25% des bureaux et des commerces dédiés à l'économie sociale et solidaire**, à des prix inférieurs au marché,
- le développement d'équipements publics : une **crèche municipale** et une **vélostation** publique de **1500 places**.



Logements Bureaux Équipements
Commerces et services

Pour **favoriser les parcours résidentiels des habitants**, le projet intègre des logements libres, des logements locatifs intermédiaires, inférieurs aux prix du marché, et des logements locatifs sociaux.

Le **cœur d'îlot végétalisé et paysagé** répondra au besoin de nature et de rafraîchissement. Une partie donnera lieu à un **espace extérieur végétalisé** pour les enfants accueillis en crèche.

Il s'agit ainsi de permettre une densification de cet îlot en augmentant le nombre de logements et les surfaces de bureaux en localisation premium, tout en ayant une ambition forte sur la végétalisation, l'adaptation au réchauffement climatique, et le développement de la mixité fonctionnelle.

Le cadre de l'enquête publique

La réalisation du réaménagement de l'îlot place de Milan nécessite une mise en compatibilité du plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLU-H). Cette dernière porte essentiellement sur l'adaptation de la règle d'urbanisme aux objectifs et enjeux de développement du secteur, en particulier sur les hauteurs et les linéaires commerciaux, artisanaux et d'activité.

L'enquête publique se déroule du **lundi 10 février à 8h30 au mercredi 12 mars 2025 à 16h45**.

Les pièces du dossier d'enquête publique sont déposées en mairie centrale de Lyon (Direction de l'aménagement urbain, 198 avenue Jean Jaurès, 69007 Lyon) et en mairie de Lyon 3^{ème} (215 rue Duguesclin, 69423 Lyon Cedex 3), siège de l'enquête pendant la durée de l'enquête afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituels au public de la mairie, et consigner éventuellement ses observations sur le registre.

Le dossier d'enquête publique sera également consultable, pendant toute la durée de l'enquête, sur le site jeparticipe.grandlyon.com

Les observations pourront également être adressées :

- **par écrit au commissaire enquêteur** pendant toute la durée de l'enquête, à la mairie de Lyon 3^{ème} – 215 rue Duguesclin – 69423 Lyon Cedex 3,
- **sur les registres déposés en mairie centrale de Lyon** (Direction de l'aménagement urbain, 198 avenue Jean Jaurès, 69007 Lyon) et en mairie de Lyon 3^{ème} (215 rue Duguesclin, 69423 Lyon Cedex 3),
- ou **portées sur un [registre dématérialisé](#)** où elles resteront accessibles pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur se tient à la disposition du public **lors de 4 permanences**, à la mairie du 3^{ème} arrondissement de Lyon :

- le lundi 10 février 2025 de 13h à 16h,
- le mardi 18 février 2025 de 13h30 à 16h30,
- le lundi 24 février 2025 de 10h à 13h,
- le mercredi 12 mars 2025 de 13h45 à 16h45.

Contacts presse

Métropole de Lyon

Laetitia LATAPY

llatapy@grandlyon.com

06 46 18 90 93

SPL Lyon Part-Dieu

Guillaume BRUGE

gbruge@lyon-partdieu.com

04 28 00 06 04